

Avril 2011



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольствен
ная и
сельскохозяйств
енная
организация
Объединенных

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Agricultura y la
Alimentación

CONFÉRENCE

Trente-septième session

Rome, 25 juin - 2 juillet 2011

Le rôle essentiel des femmes dans l'agriculture et le développement rural

Résumé d'orientation

Ce document présente des éléments concrets attestant la contribution essentielle des femmes à l'agriculture et au développement rural. Il démontre qu'éliminer les inégalités d'accès aux ressources et intrants agricoles existant entre les hommes et les femmes permettrait d'augmenter de 20 à 30 pour cent le rendement des agricultrices, et d'accroître de 2,5 à 4 pour cent la production agricole dans les pays en développement; cette amélioration entraînerait à son tour une diminution du nombre de personnes souffrant de sous-alimentation dans le monde de l'ordre de 12 à 17 pour cent, soit 100 à 150 millions de personnes. Ce document passe également en revue une série de recommandations générales et de stratégies éprouvées visant à éliminer l'écart entre les sexes dans l'agriculture et le développement rural.

La Conférence est invitée à:

- noter que les inégalités entre les hommes et les femmes dans l'agriculture constituent un problème non seulement pour les femmes, mais aussi pour le secteur agricole, la sécurité alimentaire et la société dans son ensemble;
- demander instamment aux pays qu'ils éliminent toute forme de discrimination à l'encontre des femmes au titre de la loi, qu'elle soit écrite ou inscrite dans la coutume, en ce qui concerne l'accès à la terre, les services financiers, l'emploi en milieu rural, la technologie agricole et les services publics;
- encourager les pays, les donateurs et la société civile à garantir que tous les programmes et projets agricoles prennent en compte les différents rôles et responsabilités des hommes et des femmes, ainsi que les difficultés auxquelles ces dernières doivent faire face dans les domaines de l'agriculture et de l'emploi en milieu rural.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

Table des matières

	Paragraphe
I. Introduction	1 – 3
II. Le rôle des femmes dans l’agriculture et sur les marchés ruraux du travail	4 – 10
A. Le rôle des femmes dans l’agriculture	4 – 7
B. Les femmes et les marchés ruraux du travail	8 – 10
III. Le fossé hommes-femmes dans le secteur agricole: faits et chiffres	11 – 21
IV. Les avantages de la réduction du fossé hommes-femmes	22 – 25
A. Gains de production liés à la réduction du fossé hommes-femmes	22 – 24
B. Autres avantages sociaux et économiques découlant de la réduction du fossé hommes-femmes	25
V. Combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement	26 – 47
A. Réduire le fossé en matière d’accès à la terre	27 – 32
B. Réduire le fossé sur les marchés ruraux du travail	33 – 36
C. Réduire le fossé en matière de services financiers	37 – 40
D. Réduire le fossé en matière de capital social grâce aux associations féminines	41 – 42
E. Combler le fossé technologique.....	43 – 46
F. Vers une politique agricole tenant compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes	47

I. Introduction

1. Le secteur agricole de nombreux pays en développement n'est pas suffisamment performant, notamment parce que les femmes ont un accès plus restreint que les hommes aux ressources et aux débouchés qui leur permettraient d'être plus productives. La publication « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-11, le rôle des femmes dans l'agriculture: Comblant le fossé entre les hommes et les femmes, pour soutenir le développement » (SOFA 2010-11)¹ présente un ensemble fourni d'éléments tangibles permettant d'établir le rôle essentiel que jouent les femmes dans l'agriculture et le développement rural; il met en exergue les contraintes sexospécifiques auxquelles elles doivent faire face en matière d'accès aux ressources et aux débouchés, les avantages que pourraient tirer le secteur et la société tout entière de la disparition de ces difficultés, ainsi que les enseignements tirés des politiques, programmes et interventions visant à combler le fossé entre les hommes et les femmes dans l'agriculture.

2. Le rapport SOFA 2010-11 établit que réduire le fossé existant entre les agriculteurs et les agricultrices en ce qui concerne l'accès aux ressources, aux avoirs et aux intrants de production pourrait améliorer de 20 à 30 pour cent le rendement des exploitations dirigées par des femmes. La production agricole au niveau national s'en verrait accrue, et on pourrait ainsi réduire de 12 à 17 pour cent le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation dans le monde. On estime qu'en 2010, 925 millions d'habitants de la planète étaient sous-alimentés²: des gains d'une telle ampleur permettraient donc de réduire de 100 à 150 millions le nombre de personnes qui vivent la faim au quotidien. Et pour les pays où la faim est encore plus répandue et où les femmes jouent un rôle important dans le secteur agricole, ce recul pourrait profiter à une part plus importante encore de la population.

3. Le rapport SOFA 2010-11 confirme que les Objectifs du Millénaire sur l'égalité des sexes (OMD 3) et la pauvreté et la sécurité alimentaire (OMD 1) se renforcent mutuellement. Les conclusions sont claires: i) l'égalité hommes-femmes est bénéfique pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la société dans son ensemble; ii) des politiques appropriées peuvent faire la différence: gouvernements, société civile, secteur privé et citoyens peuvent, en travaillant ensemble, encourager l'égalité hommes-femmes dans l'agriculture et les zones rurales.

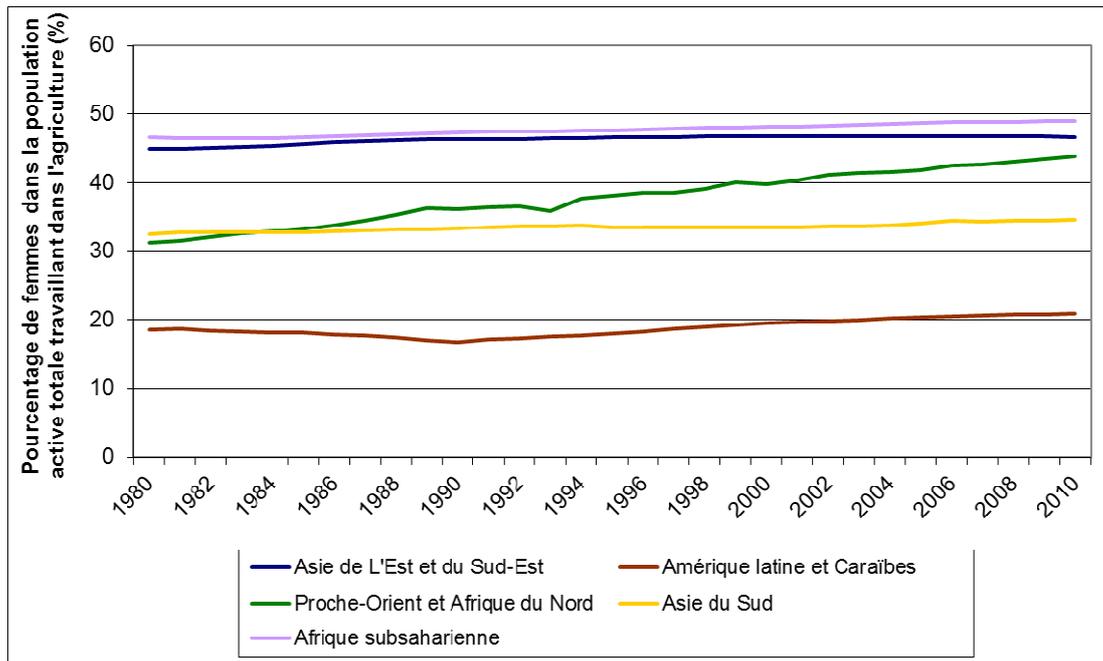
II. Le rôle des femmes dans l'agriculture et sur les marchés ruraux du travail

A. Le rôle des femmes dans l'agriculture

4. Les femmes représentent en moyenne 43 pour cent de la main-d'œuvre agricole des pays en développement. Cette proportion peut varier de 20 pour cent sur le continent américain à près de 50 pour cent en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Afrique subsaharienne (voir Figure 1). Les moyennes régionales présentées à la Figure 1 masquent de fortes variations, à la fois entre les pays et à l'intérieur de certains pays.

¹ Le document C 2011/2 Add.1 présente un bref résumé du rapport SOFA 2010-11. Pour de plus amples informations, consultez le rapport complet à l'adresse <http://www.fao.org/publications/sofa/ft/>.

² Les données sur le nombre de personnes sous-alimentées sont issues de la publication « L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2010. Combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées », FAO, 2010.

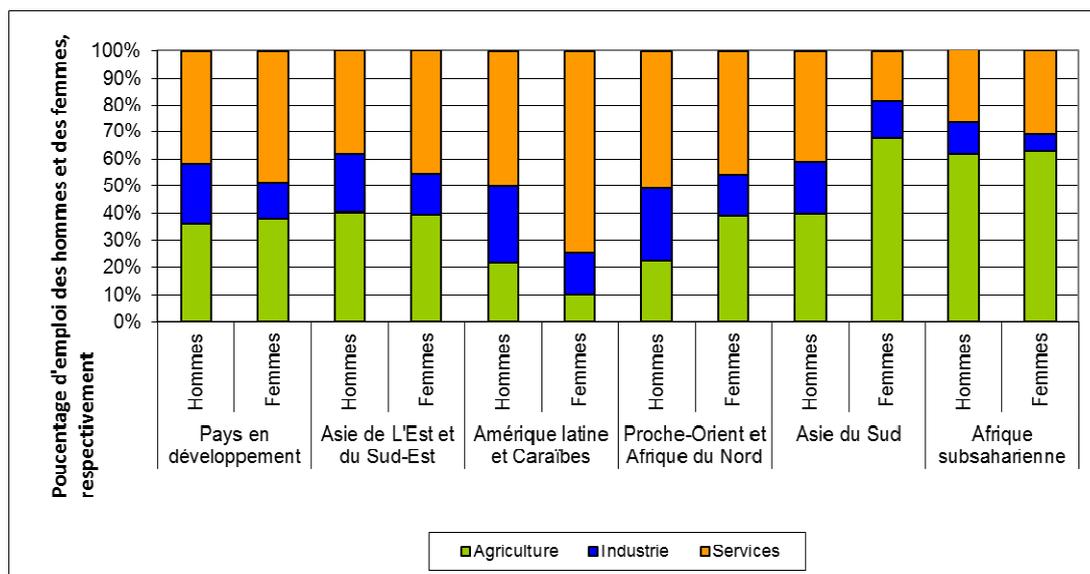
Figure 1. Proportion de femmes dans la main d'œuvre agricole

Source: FAOSTAT.

5. L'une des caractéristiques des filières agricoles modernes est le développement de l'agriculture sous contrat, faisant appel à des exploitations satellites pour les produits à haute valeur marchande. Les données disponibles montrent que les femmes font l'essentiel du travail sur les parcelles cultivées sous contrat, mais qu'elles ne signent pas les contrats elles-mêmes parce qu'elles n'ont pas un contrôle garanti sur les terres, la main-d'œuvre familiale et d'autres ressources requises pour assurer un approvisionnement fiable en produits agricoles.
6. Les femmes sont fortement engagées dans le secteur de l'élevage. Elles jouent notamment un rôle prédominant dans l'élevage de la volaille et des animaux laitiers; dans certains pays, le petit élevage porcin est également dominé par les femmes. Le rôle que jouent les femmes pour répondre à la demande de produits animaux peut diminuer au fur et à mesure de la commercialisation du secteur, parce que les femmes éprouvent en général plus de difficultés à démarrer leur propre activité et ont tendance à perdre le contrôle des activités rentables.
7. Les données disponibles montrent que 12 pour cent environ des travailleurs du secteur primaire de la pêche et de l'aquaculture sont des femmes. Dans deux grands pays producteurs, la Chine et l'Inde, les femmes représentent, respectivement, 21 et 24 pour cent de l'ensemble des pêcheurs et des pisciculteurs. Elles sont particulièrement actives aux stades de la transformation et de la commercialisation, et ce dans toutes les régions.

B. Les femmes sur les marchés ruraux du travail

8. Dans la plupart des régions en développement, les femmes ont autant de chances que les hommes, voire plus, de travailler dans l'agriculture (Figure 2). La principale exception est l'Amérique latine, où l'agriculture n'est qu'une source d'emplois limitée pour les femmes, qui travaillent moins que les hommes dans ce secteur.

Figure 2. Répartition de l'emploi entre les hommes et les femmes, par secteur

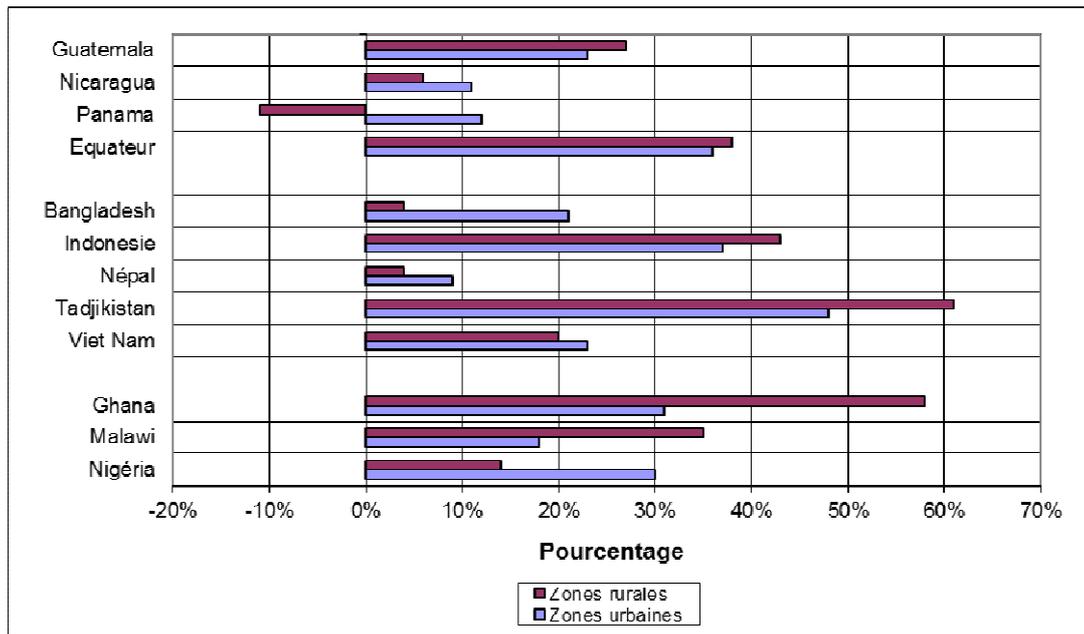
Source: Organisation internationale du Travail (OIT), *Key Indicators of the Labour Market*, sixième édition.

Remarque: Ces données ne couvrent qu'une sous-série de pays dans chaque région.

9. De manière générale, la proportion de femmes salariées est moins élevée que celle des hommes. Elles occupent aussi plus souvent des emplois à temps partiel ou saisonniers. En outre, les données du projet sur les activités rurales génératrices de revenu (RIGA) révèlent que les femmes salariées occupent en général des emplois plus faiblement rémunérés que les hommes et qu'il existe des différences de salaire sensibles entre les hommes et les femmes, tant dans les villes que dans les campagnes des pays dans lesquels des données ont été recueillies³ (Figure 3).

³ Le projet sur les activités rurales génératrices de revenu (RIGA) est un projet de la FAO qui a créé une base de données comparables au niveau international concernant les sources de revenus des ménages ruraux, à partir d'enquêtes déjà réalisées sur les conditions de vie des ménages, dans plus de 27 pays. La plupart des enquêtes utilisées par ce projet ont été réalisées par les offices nationaux de statistique, en collaboration avec la Banque mondiale, dans le cadre de l'Étude sur la mesure des niveaux de vie. Pour de plus amples informations, voir <http://www.fao.org/economic/riga/riga-home/fr/>.

Figure 3. Différences de salaire entre les hommes et les femmes, dans les zones urbaines et rurales



Source: « *Wage inequality in International perspective: Effects of location, sector, and gender* », T. Hertz, A.P. de la O Campos, A. Zezza, C. Azzarri, P. Winters, E.J. Quiñones, et B. Davis, 2009, document présenté à l'atelier FAO-FIDA-OIT « *Gender and rural employment: differentiated pathways out of poverty* », 31 mars-2 avril 2009, Rome, FAO.

Remarque: les différences de salaire moyen entre les hommes et les femmes sont calculées en pourcentage du salaire moyen des hommes. Une différence positive de salaire signifie que les hommes sont mieux payés que les femmes. Les différences de salaire en milieu rural comprennent les rémunérations provenant à la fois de l'emploi agricole et de l'emploi non agricole.

10. L'emploi féminin est prédominant dans nombre de filières mises en place pour les produits agricoles à haute valeur marchande en Afrique subsaharienne et en Amérique latine (voir Tableau 1). Même si les nouvelles agro-industries axées sur l'exportation n'emploient pas les hommes et les femmes de manière égale, elles donnent tout de même de meilleures chances aux femmes que l'agriculture traditionnelle.

Tableau 1. L'emploi dans des agro-industries sélectionnées, pour des produits à haute valeur marchande

Pays	Produit	Période considérée	Nombre d'employés dans l'agro-industrie	Part des femmes parmi les employés
Cameroun	Banane	2003	10 000	..
Côte d'Ivoire	Banane et ananas	2002	35 000	..
Kenya	Fleurs	2002	40 000 – 70 000	75%
Sénégal	Haricots verts	2005	12 000	90%
	Tomates cerise	2006	3 000	60%
Ouganda	Fleurs	1998	3 300	75%

Pays	Produit	Période considérée	Nombre d'employés dans l'agro-industrie	Part des femmes parmi les employés
Zambie	Légumes	2002/2003	7 500	65%
	Fleurs	2002/2003	2 500	35%
Afrique du Sud	Fruits d'arbres à feuilles caduques	1994	283 000	53%
Mexique	Légumes	Années 90	950 000	90%
Colombie	Fleurs	Milieu des années 90	75 000	60-80%
Chile	Fruits	Années 90	300 000	environ 46%
République dominicaine	Fruits, légumes, fleurs, plantes	1989-1990	16 955	environ 41%

Sources: « *Are modern supply chains bearers of gender inequality?* », M. Maertens et J.F.M. Swinnen, 2009, document présenté à l'atelier FAO-FIDA-OIT sur le thème « *Gender and rural employment: differentiated pathways out of poverty* », 31 mars-2 avril 2009, Rome, FAO.
« *Occasional Paper Gender Policy 1: The feminization of agriculture? Economic restructuring in rural Latin America* », C.D. Deere, 2005, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD), Genève, Suisse, UNRISD.

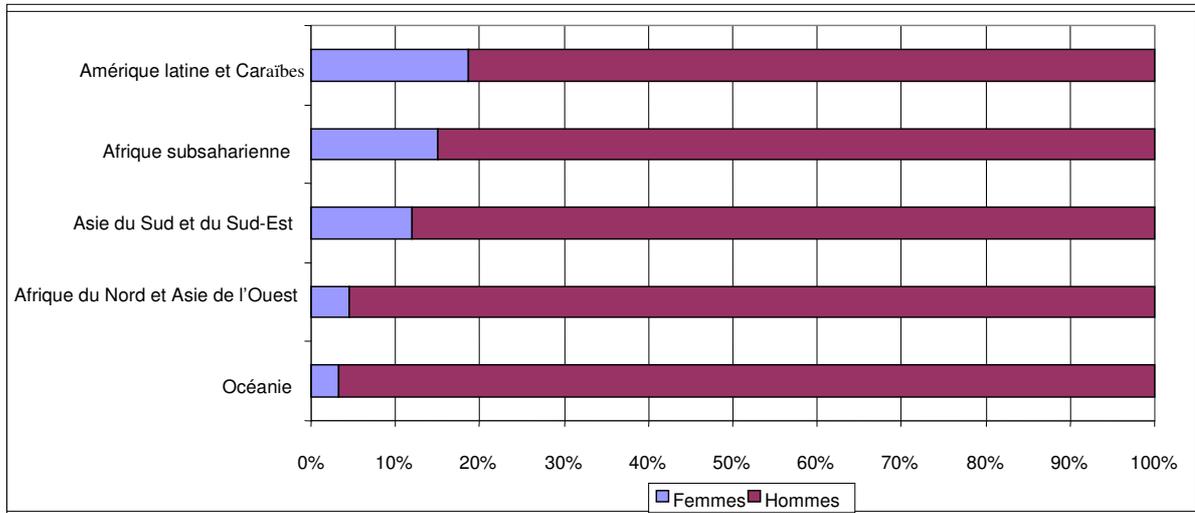
III. Le fossé hommes-femmes dans le secteur agricole: faits et chiffres

11. L'agriculture est importante pour les femmes, mais les agricultrices n'ont qu'un accès limité aux ressources et services productifs (terre, bétail, capital humain, services de vulgarisation, services financiers, nouvelles technologies, etc.) nécessaires aux exploitants agricoles.

12. L'amélioration de l'accès à la TERRE et la garantie du titre foncier influent directement non seulement sur la productivité du secteur, mais également sur le bien-être des ménages, car il renforce le statut des femmes et leur influence au sein de la famille. Ainsi, au Népal, le renforcement du statut de propriétaire foncier de la femme a comme corollaire une amélioration de la santé des enfants.⁴ Dans l'ensemble des régions en développement, on observe de façon uniforme qu'une femme a moins de chances d'être propriétaire ou exploitante de parcelle agricole (voir Figure 4); elle a également moins de chances de pouvoir prendre des terres en location, et, bien souvent, on ne lui donnera à travailler que des parcelles plus exigües.

⁴ Voir « *Do women's land rights promote empowerment and child health in Nepal?* », K. Allendorf, 2007, dans *World Development*, Volume 35, n° 11, pages 1975-1988.

Figure 4. Proportions d'hommes et de femmes parmi les exploitants agricoles dans les principales régions en développement



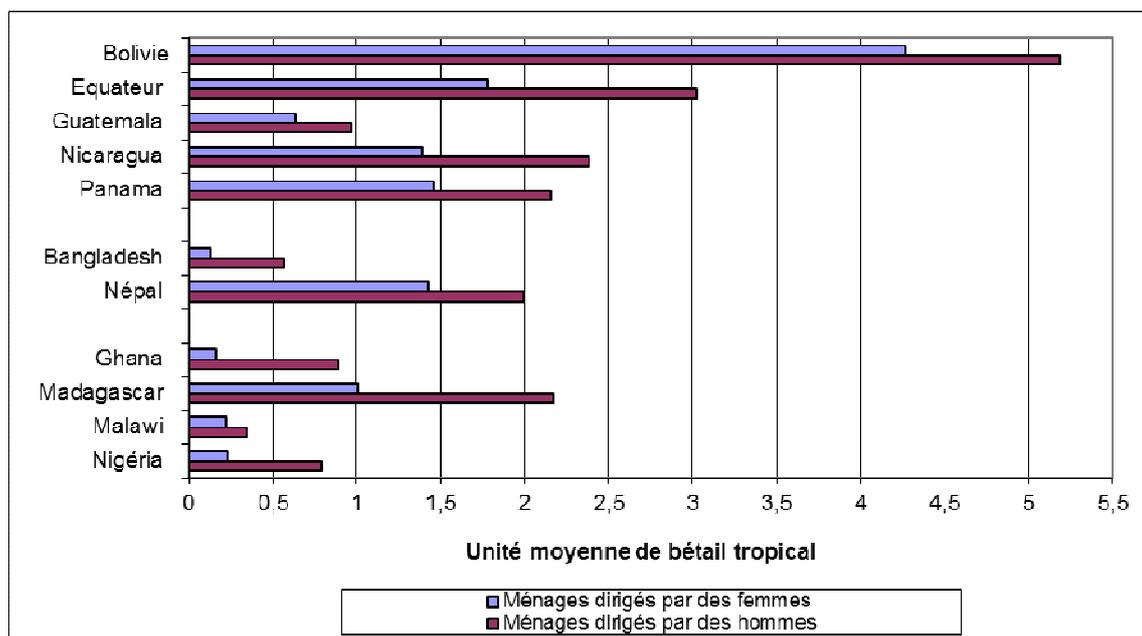
Source: Élaboration basée sur des informations issues de la base de données de la FAO « Genre et Droit à la Terre » (www.fao.org/gender/landrights/fr/home/).

Remarque: Faute de données, les agrégats régionaux ne comprennent pas tous les pays. Voir SOFA 2010-11 pour des données par pays.

13. Le BÉTAIL constitue un autre actif d'importance cruciale dans les campagnes.⁵ Dans de nombreux pays, il s'agit de l'un des éléments les plus importants du patrimoine agricole, et dans bien des régions les animaux de trait constituent la principale force motrice employée. L'observation des faits révèle qu'en matière de détention de cheptel, il existe des inégalités généralisées entre les hommes et les femmes. Dans les pays dans lesquels des données ont été recueillies dans le cadre du projet RIGA, les ménages dirigés par des hommes détiennent, en moyenne, davantage de bétail que les ménages dirigés par des femmes (voir Figure 5).

⁵ Pour de plus amples informations, voir « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2009. Le point sur l'élevage » FAO, 2009.

Figure 5. Cheptel possédé par les ménages dirigés par des hommes et par ceux dirigés par des femmes



Source: FAO, Équipe RIGA

14. Du fait non seulement de leurs responsabilités vis-à-vis de la famille et de la communauté, mais aussi des normes régissant le travail respectif des hommes et celui des femmes, le TRAVAIL agricole de ces dernières ne peut pas être aussi productif que celui de leurs homologues masculins, si bien qu'il leur est plus difficile de réagir en cas d'augmentation des cours des produits agricoles. Les raisons pour lesquelles les ménages dirigés par des femmes ont plus de difficultés que les ménages dirigés par des hommes à mobiliser la main-d'œuvre nécessaire tiennent au fait qu'ils comptent généralement moins de membres et davantage de personnes à charge. Dans certaines régions, l'émigration des hommes vient encore aggraver la charge déjà imposée par la spécificité de certaines tâches agricoles.

15. Le niveau de CAPITAL HUMAIN généralement présent au sein d'un ménage est étroitement lié à d'autres critères tels que la productivité agricole, le revenu du ménage et la qualité de la nutrition – tous facteurs qui, à terme, conditionnent le bien-être du ménage et la croissance économique à l'échelle nationale.

16. La disparité de niveau d'INSTRUCTION entre hommes et femmes est un facteur aussi marqué que répandu, et témoigne d'un passé lourd de préjugés contre l'instruction des filles. Mais en dépit de ce préjugé, on a observé, pour la catégorie d'actifs que constitue l'accumulation de capital humain, un rétrécissement indéniable du fossé hommes-femmes au cours des dernières décennies. Même si l'évolution a été inégale d'une région à l'autre et s'il demeure des écarts persistants, les taux de scolarisation des filles au niveau primaire ont sensiblement augmenté, réduisant le fossé avec les garçons. Sur les 106 pays qui ont adhéré à l'OMD 3 concernant l'égalité des sexes en matière d'accès à l'instruction, 83 avaient atteint cet objectif dès 2005.

17. Les SERVICES DE VULGARISATION, qui fournissent en temps opportun des informations précises sur les nouvelles technologies et techniques, constituent un soutien précieux pour les agriculteurs lorsque ceux-ci doivent décider d'adopter ou non une innovation, et peuvent dès lors engendrer des augmentations de rendement marquées. Pourtant, force est de constater que dans les pays en développement, d'une part leurs prestations restent limitées tant pour les hommes que pour les femmes, et d'autre part les femmes tendent à y recourir moins que les hommes. Même lorsque les femmes ont accès à ces services, les avantages en restent peu perceptibles.

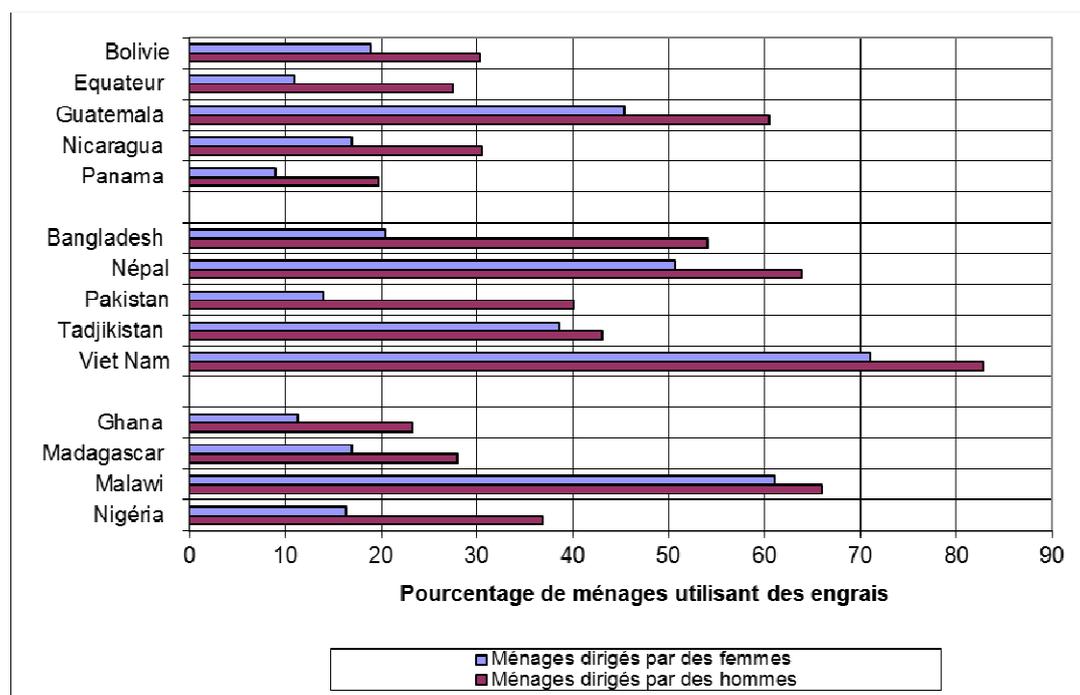
18. La manière dont sont fournies les prestations des services de vulgarisation peut également limiter l'obtention, par les agricultrices, d'informations concernant les innovations. De manière générale, les femmes ont un niveau d'instruction inférieur à celui des hommes, ce qui risque de restreindre leur participation active à des stages de formation au cours desquels on a largement recours à des supports écrits. Le manque de temps et les restrictions d'ordre culturel peuvent en outre entraver la participation des femmes aux activités de vulgarisation comme les journées consacrées aux applications pratiques, que ce soit à l'extérieur de leur village ou au sein de groupes mixtes.

19. Les SERVICES FINANCIERS comme l'épargne, le crédit et les contrats d'assurance contribuent à améliorer la production agricole, consolident la sécurité alimentaire et stimulent la vitalité économique des ménages, de la communauté et de l'ensemble du pays. De nombreux éléments concrets attestent les inégalités marquées entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès au crédit dans de nombreux pays en développement. Les femmes obtiennent en général des prêts d'un montant inférieur à ceux consentis aux hommes, et elles risquent de ne pas pouvoir conserver la maîtrise de l'utilisation des fonds accordés ou des revenus qu'ils génèrent.

20. De nombreuses études ont démontré qu'améliorer l'accès direct des femmes aux ressources financières revient à potentialiser les investissements sous forme de capital humain en améliorant la santé, la qualité de la nutrition et l'instruction des enfants.

21. L'accès aux nouvelles TECHNOLOGIES est essentiel au maintien et à l'amélioration de la productivité agricole. Il faut, pour pouvoir utiliser des intrants commerciaux, disposer d'un certain nombre d'éléments complémentaires comme la terre, le crédit, le savoir-faire et la main-d'œuvre; or, tous ces éléments sont généralement plus difficiles à obtenir pour les ménages dirigés par des femmes. Les études sur cette question mettent en relief les différences marquées qui existent entre les hommes et les femmes, d'une région à l'autre, en ce qui concerne l'adoption de technologies plus avancées et l'utilisation d'intrants commerciaux comme les engrais (voir Figure 6).

Figure 6. Utilisation d'engrais dans les ménages dirigés par des femmes et dans ceux dirigés par des hommes



Source: FAO, Équipe RIGA

IV. Les avantages de la réduction du fossé hommes-femmes

A. Gains de production liés à la réduction du fossé hommes-femmes

22. Nombre d'études ont tenté de déterminer si les exploitantes agricoles étaient aussi productives que leurs collègues masculins. La plupart de ces études ont établi, d'une part, que le rendement des agriculteurs était de 20 à 30 pour cent plus élevé que celui des agricultrices, et d'autre part que ces différences de rendement étaient imputables au niveau d'intrants employés. Bien que ces données concernent principalement l'Afrique subsaharienne, le rapport SOFA 2010-11 indique que des disparités similaires ont été observées dans toutes les régions.

23. Si l'on se base sur cette fourchette de 20 à 30 pour cent, on peut établir qu'en réduisant le fossé observé dans l'utilisation des intrants, on pourrait améliorer le rendement des terres cultivées par des femmes de 2,5 à 4 pour cent en moyenne, dans les pays en développement pour lesquels des données sont disponibles. Si l'on pose que les écarts en matière d'utilisation d'intrants et de rendement sont représentatifs des autres pays en développement, il en découle des gains d'une ampleur analogue à l'échelle mondiale.⁶

24. À condition que la production alimentaire supplémentaire obtenue soit consommée dans le pays, supprimer cet écart de rendement de 20 à 30 pour cent pourrait, dans les 34 pays pour lesquels des données sont disponibles, entraîner un recul de 12 à 17 pour cent du nombre de personnes sous-alimentées. On estime que c'était le cas de 925 millions de personnes en 2010; avec des gains d'une telle ampleur, on pourrait donc réduire de 100 à 150 millions le nombre de personnes qui vivent la faim au quotidien.⁷ Et pour les pays où la faim est encore plus répandue et où les femmes jouent un rôle important dans le secteur agricole, ce recul pourrait profiter à une part plus importante encore de la population.

B. Autres avantages sociaux et économiques découlant de la réduction du fossé hommes-femmes

25. Les faits recueillis en Afrique, en Asie et en Amérique latine montrent de façon uniforme que, lorsque les femmes obtiennent un meilleur statut et affirment davantage leur pouvoir au sein du ménage, ce sont leurs familles qui en bénéficient. Lorsque les femmes exercent une plus grande influence sur les décisions économiques, on voit que leurs familles affectent une part accrue de revenus à la nourriture, à la santé, à l'instruction, aux vêtements des enfants et à leur nourriture. C'est pour de telles raisons qu'aujourd'hui, dans de nombreux pays, les programmes de protection sociale ciblent de façon spécifique la population féminine. Ces bénéficiaires supplémentaires n'ont pas été pris en compte dans les gains de production estimatifs liés à la réduction du fossé hommes-femmes.

V. Comblé le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement

26. Comblé le fossé entre les hommes et les femmes dans l'agriculture n'est pas chose aisée, et il n'existe pas de « solution toute faite », mais des progrès peuvent être accomplis et les interventions les plus simples sont parfois les plus efficaces. Lorsque les politiques et les initiatives sont conçues avec soin, elles peuvent agir dans le cadre des normes culturelles en vigueur, à travers les canaux des secteurs public et privé, et de manière à bénéficier tant aux

⁶ Pour plus de détails, voir « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-11. Le rôle des femmes dans l'agriculture: combler le fossé entre les hommes et les femmes, pour soutenir le développement » FAO, 2010-11.

⁷ Les données relatives aux personnes sous-alimentées sont issues de la publication « L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2010. Combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées », FAO, 2010.

femmes qu'aux hommes. Certains actifs se complètent réciproquement, tandis que les contraintes auxquelles les femmes doivent faire face se renforcent mutuellement; il convient donc que les interventions soient groupées et échelonnées de façon judicieuse. De plus, il est impossible d'opérer un clivage entre les activités économiques des femmes et leurs rôles et responsabilités domestiques et communautaires: l'adoption d'une approche intégrée est donc essentielle. Nous proposons ci-après un certain nombre de recommandations concrètes et spécifiques en vue de réduire le fossé hommes-femmes en matière d'accès à la terre, aux marchés de la main-d'œuvre rurale, aux services financiers, au capital social et à la technologie.

A. Réduire le fossé en matière d'accès à la terre

27. **ÉLIMINER LA DISCRIMINATION EN VERTU DE LA LOI:** lorsque les droits juridiques statutaires en matière de propriété foncière restent discriminatoires à l'égard des femmes, une stratégie de base à envisager est de passer en revue et de modifier tous les textes de loi nationaux régissant la propriété foncière et les ressources naturelles. Bien que la législation foncière constitue le point de départ, il convient également de prendre en considération les mesures connexes.

28. **RECONNAÎTRE L'IMPORTANCE ET LE POUVOIR DES DROITS FONCIERS COUTUMIERS:** il est difficile d'obtenir l'application des droits établis par la loi lorsque ceux-ci ne sont pas considérés comme légitimes; il est donc essentiel de reconnaître les droits fonciers d'origine coutumière et d'œuvrer en collaboration avec les chefs communautaires afin de garantir une protection effective des droits des femmes.

29. **SENSIBILISER LES FONCTIONNAIRES ET REPRÉSENTANTS OFFICIELS ET LES ÉVALUER EN FONCTION D'OBJECTIFS LIÉS À LA PARITÉ HOMMES-FEMMES:** il se peut que les agents des services fonciers locaux n'aient pas une bonne connaissance des lois et des objectifs concernant l'équité entre hommes et femmes, qu'ils ne disposent pas des mécanismes ou des instruments voulus, ou encore qu'ils n'aient pas la volonté de les mettre en œuvre. Il peut également être utile d'équilibrer l'allocation de postes entre hommes et femmes dans ces institutions.

30. **FORMER LES FEMMES EN MATIÈRE DE DROITS FONCIERS:** si l'on veut promouvoir l'égalité entre hommes et femmes dans le cadre des programmes fonciers, il est essentiel de renforcer la culture juridique de la population féminine en améliorant la diffusion et l'accessibilité des informations pertinentes et en mettant sur pied des services juridiques de soutien.

31. **VEILLER À DONNER LA PAROLE AUX FEMMES:** si l'on veut aider les femmes à jouir de droits bien établis, il faut les aider à progresser dans ce sens grâce à une bonne représentation. Les organisations féminines peuvent contribuer efficacement à promouvoir la participation locale, à renforcer le consensus et à améliorer la sensibilisation à tous les niveaux.

32. **RECUEILLIR DES DONNÉES VENTILÉES PAR SEXE AUX FINS DE L'ÉLABORATION DES POLITIQUES ET DE LEUR SUIVI:** le recueil de données ventilées par sexe est de nature à améliorer l'élaboration et l'efficacité des programmes de délivrance de titres de propriété.

B. Réduire le fossé sur les marchés ruraux du travail

33. **CIBLER LES MULTIPLES EFFORTS D'ADAPTATION IMPOSÉS AUX FEMMES:** les femmes doivent continuellement s'adapter aux obligations que réclame leur temps; c'est pourquoi, en l'absence de politiques et d'investissements dans les technologies visant à économiser la main-d'œuvre, il leur est souvent impossible d'envisager d'entrer sur le marché du travail, même lorsque l'occasion leur en est offerte. Il est également important que les gouvernements créent un climat favorable à l'investissement en renforçant les droits de propriété

et en fournissant infrastructures et services publics sous forme de réseaux routiers, d'adduction d'eau et d'électricité par exemple.

34. **RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ENTRE HOMMES ET FEMMES EN MATIÈRE DE CAPITAL HUMAIN:** en facilitant l'accès des femmes à une instruction de meilleure qualité, on peut contribuer à réduire une partie de l'écart entre les salaires et leur permettre de diversifier leurs activités en élargissant l'éventail des possibilités qui leur sont offertes. Les activités de formation doivent également remédier aux carences en matière de qualifications et de connaissances et être axées sur les services de vulgarisation et la formation professionnelle.

35. **TIRER PARTI DES PROGRAMMES DE TRAVAUX PUBLICS:** le travail non structuré est une source importante de revenus pour les femmes lorsqu'elles ne disposent pas de qualifications spécifiques, tout particulièrement en période de crise. Les grands programmes de travaux publics peuvent alors apporter un soutien aux travailleurs non qualifiés, y compris les femmes.

36. **RENFORCER LES DROITS DES FEMMES ET LEUR EXPRESSION:** afin de leur garantir une voix plus forte et un pouvoir décisionnel accru, il est nécessaire de mettre en œuvre des campagnes efficaces d'habilitation des femmes, tant parmi les membres qu'à la tête d'organisations comme les associations de producteurs, les coopératives, les syndicats de travailleurs ou les exploitations satellites.

C. Réduire le fossé en matière de services financiers

37. **FAMILIARISER LES FEMMES AVEC LE DOMAINE FINANCIER:** il importe que les institutions financières, mais aussi les autorités gouvernementales et les ONG, proposent des formations de base en matière financière pour que les femmes soient en mesure de comparer les produits offerts et de prendre des décisions, en toute connaissance de cause, quant aux caractéristiques et aux conditions entourant les produits disponibles.

38. **ÉLABORER DES PRODUITS RÉPONDANT AUX BESOINS DES FEMMES:** au cours des dernières années, on a accompli des progrès notables dans la diffusion des produits d'assurance parmi les petits exploitants agricoles et les habitants des zones rurales. Une attention accrue devrait être portée à la conception de ces produits, afin qu'ils tiennent mieux compte de questions essentielles, comme la santé, et des événements qui marquent la vie des femmes et sont si importants pour elles comme les grossesses, les naissances, les décès et les mariages.

39. **PROMOUVOIR UNE CULTURE D'ACCUEIL ET D'HABILITATION DES FEMMES:** il convient que les organismes de prêts et les autres institutions financières s'efforcent de promouvoir, dans toutes leurs structures, une culture propice à l'équité entre hommes et femmes.

40. **UTILISER LA TECHNOLOGIE ET DES CANAUX INNOVANTS POUR LA FOURNITURE DE PRESTATIONS:** les innovations technologiques telles que les cartes prépayées et les formules de téléphonie mobile, qui leur permettent d'effectuer les remboursements périodiques de prêts ainsi que des transferts de fonds, peuvent aider les femmes à surmonter les obstacles sociaux qui restreignent leur mobilité ou les interactions qui leur sont nécessaires.

D. Réduire le fossé en matière de capital social grâce aux associations féminines

41. Le renforcement du capital social détenu par les femmes peut constituer une démarche efficace pour améliorer les échanges d'informations et la répartition des ressources, affronter les risques ensemble et faire en sorte que la voix des femmes soit entendue à tous les niveaux de prise de décision. La mise en commun des ressources, qui permet d'opérer sur une plus grande échelle, peut également aider les femmes à surmonter les difficultés que connaissent les exploitants isolés.

42. Les groupes d'autoassistance ont également démontré qu'ils étaient, pour les femmes, une étape utile pour accéder aux institutions financières. On a observé qu'en s'associant entre elles, les femmes sont souvent en mesure de mieux maîtriser la gestion des prêts obtenus, et que cette démarche augmente la rentabilité des entreprises à gestion féminine.

E. Comblant le fossé technologique

43. Le rapport SOFA 2010-11 nous montre que les femmes des campagnes accomplissent de très longues journées de travail et qu'elles doivent mener de front toute une série de tâches qui concernent aussi bien les cultures que l'élevage, l'emploi salarié, les soins aux enfants, la préparation de la nourriture, ou encore la collecte du bois et de l'eau. La mise en place d'infrastructures publiques, par exemple, pourrait réduire de manière considérable le temps dont les femmes ont besoin pour accomplir ces tâches, et ainsi leur permettre de participer à des activités plus productives.

44. Souvent, les outils agricoles utilisés pour les travaux principalement confiés aux femmes, comme le désherbage et les activités d'après-récolte, sont identiques pour les hommes et pour les femmes. Il y a pourtant lieu d'établir une distinction: les femmes tendent à être inférieures en poids et en stature, avec souvent une moindre puissance musculaire. Un exemple de technologie adaptée aux femmes est la houe à long manche introduite dans plusieurs pays africains, qui allégeait le travail des femmes par rapport la houe traditionnelle à manche court. Le fait que son emploi n'ait pas été accepté dans certains pays met en exergue les obstacles auxquels sont en butte les concepteurs de technologies.⁸ Une participation accrue des femmes à la recherche agricole et à l'éducation supérieure pourrait favoriser la mise au point de technologies d'utilisation plus conviviale pour les femmes.

45. L'importance des services de vulgarisation pour la diffusion des technologies et des bonnes pratiques est reconnue; cependant, il faut accorder toute l'attention nécessaire à la manière d'atteindre les opératrices agricoles. Dans un certain nombre de cas, il est plus acceptable au regard de la culture ambiante que les opératrices agricoles interagissent avec des agents de vulgarisation féminins. L'embauche d'agents féminins peut contribuer efficacement à mieux atteindre les opératrices agricoles. Une telle préférence n'est toutefois pas universelle, et on peut penser que les hommes bien formés à la vulgarisation sont, dans bien des cas, en mesure d'offrir des services tout aussi efficaces. Il importe que les agents masculins des services de vulgarisation soient sensibilisés aux réalités des femmes des campagnes et que l'on améliore la qualité des informations fournies à ces dernières. On devra veiller également à ce que les systèmes de vulgarisation fassent preuve d'innovation et de souplesse, de manière à tenir compte des contraintes de temps et de mobilité.

46. Les écoles pratiques d'agriculture se sont révélées un moyen efficace et participatif pour habiliter les femmes opérant dans le secteur agricole et enrichir leurs connaissances. Les contraintes liées au temps jouent un rôle important lorsqu'on s'efforce de cibler la participation féminine aux activités de ces écoles. Afin d'augmenter l'incidence de tels programmes sur la population féminine et d'en garantir la viabilité, il importe d'envisager des moyens de les dispenser à un coût raisonnable.

F. Vers une politique agricole tenant compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes

47. On peut dire qu'à quelques rares exceptions près, toute politique agricole applicable aux ressources naturelles, aux technologies, aux infrastructures ou aux marchés est vouée à avoir des répercussions différentes pour les hommes et pour les femmes, en raison des rôles différents qui leur sont assignés, mais aussi parce que le secteur leur impose des contraintes et leur offre des

⁸ Voir « *The potential for improving production tools and implements used by women farmers in Africa* » FIDA, FAO, FARMESA, 1998, Rome, Italie.

perspectives différentes. Il s'ensuit qu'une bonne politique agricole devra s'appuyer sur une connaissance approfondie des problèmes à résoudre du point de vue de la parité hommes-femmes. Étant donné que certains problèmes concernant l'agriculture et la parité hommes-femmes présentent également une spécificité découlant de circonstances locales, il est souhaitable que les démarches adoptées s'appuient sur des évaluations, des politiques et des programmes qui en tiennent dûment compte. Étant donné que les interventions risquent d'avoir une incidence difficile à prédire en ce qui a trait à la parité hommes-femmes, il convient de prévoir, lors de l'adoption de politiques et de programmes, la collecte de données de référence, assortie d'un programme de suivi et d'évaluation rigoureux; les intervenants devront, de leur côté, être prêts à reformuler leurs activités en fonction d'événements imprévus. À ce propos, il est essentiel de faire en sorte que la voix des femmes soit entendue à tous les niveaux du processus décisionnel.